AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Paris, le 11 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin de l'impunité pour les auteurs de violences sociales

La décision de la Cour d'Appel d'Amiens est équilibrée. Elle assure un avenir au dialogue social en mettant les auteurs de violences devant leurs responsabilités.

Si le verdict rendu en appel aujourd'hui est plus clément qu'en première instance, la décision confirme néanmoins la responsabilité des salariés de l'usine Goodyear d'Amiens qui avaient séquestré deux cadres en 2014 lors d'un conflit social. En condamnant 7 salariés à une peine de 3 à 20 mois de prison avec sursis et 5 ans de mise à l'épreuve, les juges ont manifestement tenu à rappeler que nul ne peut s'affranchir du droit : ni les employeurs, ni les salariés et syndicalistes.

Comme l'a souligné l'avocat général, ***« si on accepte les séquestrations, on tue le dialogue social. »*** La Cour a réaffirmé qu'il y a des limites à ne pas dépasser, y compris lors d'un conflit qui engendre de fortes tensions sociales. ***« Le respect des biens, et plus encore celui des personnes, sont un préalable indispensable à un véritable dialogue social responsable et efficace. On ne peut rien obtenir de durable sous la contrainte, la peur ou la menace. Cette décision équilibrée de la Cour d'Appel est une bonne nouvelle qui devrait contribuer à rééquilibrer le rapport de force entre les partenaires sociaux et à favoriser un dialogue social responsable et serein »*** estime Nicolas de Sevin, Président d'AvoSial, le syndicat des avocats d'entreprise en droit social.

Dans l'intérêt de l'ensemble des acteurs – entreprises, dirigeants, salariés, organisations syndicales – il faut espérer que cette décision fera jurisprudence. Annoncée il y a un an en première instance, la fin de l'impunité des auteurs de violences sociales est aujourd'hui confirmée.

Contact presse : Pierre de Balincourt
Agence Droit Devant
Tel : 01 39 53 53 33 - balincourt@droitdevant.fr

A propos d'AvoSial
Fondé en 2004, AvoSial est un syndicat d'avocats d'entreprises en droit social qui rassemble près de 400 membres à travers la France.
AvoSial met au cœur de ses travaux et de ses priorités la simplification et la sécurisation du droit du travail. Le syndicat se donne pour mission de valoriser le

savoir-faire de ses adhérents sur l'évolution du droit social et sur l'élaboration de la doctrine. Réunis en commissions thématiques, les adhérents d'AvoSial travaillent sur des sujets d'actualité afin d'émettre des propositions concrètes, issues de leur pratique professionnelle au service des entreprises. www.avosial.fr